

## LES IMPACTS DE NOS EFFORTS!

### LES IMPACTS ÉCONOMIQUES



Au Québec, le coût de l'enfouissement est estimé à 125\$ par tonne.

À Notre-Dame-des-Prairies, on estime la production de matières organiques à 198,5 kg\* par an et par habitant.



Grâce à une participation massive des habitants à la collecte des matières organiques, on peut économiser 30\$ par tonne!

\*En incluant les déchets verts (feuilles, gazon, plantes de jardin et fleurs)

### LES BIENFAITS ENVIRONNEMENTAUX

La collecte des matières organiques possède de nombreux avantages environnementaux!



La collecte des matières organiques



= moins de déchets enfouis



= moins d'émissions de gaz à effet de serre



= moins de pollution des eaux souterraines et des sols



= un environnement de meilleure qualité.

Saviez-vous que pour chaque bac brun rempli, on peut produire du compost représentant 1/3 de son volume?



Les Prairiquois et Prairiquoises peuvent bénéficier du compost produit grâce à la collecte, lors d'une journée de distribution prévue au printemps de chaque année.

### LES IMPACTS SOCIAUX

Être un fier citoyen de Notre-Dame-des-Prairies!



## TRUCS ET ASTUCES SUR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

### Éviter les mauvaises odeurs



• Saupoudrer le bac avec du bicarbonate de soude ou de la chaux.



• Utiliser un contenant de plus petite taille dans la cuisine et le vider régulièrement dans le bac laissé à l'extérieur.



• Recouvrir les résidus de cuisine humides avec de la matière sèche (ex: papier journal).

• Sortir le bac chaque semaine même s'il n'est pas plein.

• Ne pas laisser le bac au soleil.

• Ne pas mettre d'herbe fraîchement coupée dans le bac. Pratiquer plutôt l'herbicyclage, qui enrichit les sols!

• Rincer le bac avec de l'eau et un peu de vinaigre après chaque ramassage.



### Faire fuir les mouches à fruit et les vers blancs

• Envelopper les restes de viande ou de poisson dans du papier journal avant de les jeter dans le bac.

• Placer les viandes à jeter au congélateur ou au réfrigérateur et les transférer dans le bac le jour de la collecte.

• Asperger les insectes de sel ou de vinaigre pour les tuer directement dans le bac.



### Éloigner les petits animaux

• Appliquer un peu d'onguent contre la toux (baume du tigre, Vicks, VapoRub) sur le couvercle du bac.



### Éviter les problèmes de gel

• Déposer des feuilles de papier journal ou du carton au fond du bac pour absorber les liquides.

• Ne pas mettre de liquides dans le bac.

La collecte des matières organiques est arrivée à Notre-Dame-des-Prairies!

**J'EMBARQUE!**



Guide pratique pour les citoyennes et citoyens

En collaboration avec 



## MOT DU MAIRE

« Je suis fier d'annoncer l'implantation de la collecte à trois voies à Notre-Dame-des-Prairies.

Grâce à cette dernière, nous poursuivons non seulement nos engagements environnementaux, mais aussi notre implication dans le développement durable de notre territoire.

En effet, cette initiative s'ajoute aux actions posées par la Ville en matière de lutte aux changements climatiques et se conforme aux orientations de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Le conseil municipal est heureux de pouvoir ainsi agir pour la protection de l'environnement au profit des générations présentes et futures.

Nous invitons donc les Prairiquoises et Prairiquois à se mobiliser, à intégrer cette nouvelle pratique dans leurs habitudes quotidiennes et à s'engager avec nous dans cette nouvelle mission environnementale.

C'est du gros bon sens pour l'environnement...  
Des économies pour toutes et tous...  
À la mesure des familles! »

Alain Larue  
Maire

Pour plus d'informations sur la collecte des matières organiques, consultez le site de la Ville au: [www.notre-dame-des-prairies.org](http://www.notre-dame-des-prairies.org)

### Contact:

Téléphone: (450) 759-7741

Courriel : [prairies@notre-dame-des-prairies.org](mailto:prairies@notre-dame-des-prairies.org)

## LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LE BAC BRUN

• La collecte est effectuée tous les jeudis, à compter de 7h. •

### LISTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES

#### RÉSIDUS ALIMENTAIRES



Résidus de fruits et légumes, œufs et leur coquille, pâtes alimentaires, produits laitiers, fromage, pain et céréales, résidus de pâtisserie, résidus de viande et de poisson (cuits), écales de noix, aliments périmés (sans emballage), os, friandises, restes de repas.

#### RÉSIDUS VERTS



Herbes et feuilles, résidus de jardin, plantes et fleurs, mauvaises herbes, terre noire, gazon, copeaux de bois, sciure de bois et petites branches (moins de 1 cm), résidus de taille de haies, aiguilles de conifères.

#### AUTRES RÉSIDUS ACCEPTÉS



Papier essuie-main et serviettes de table, papiers et cartons souillés par des matières alimentaires, filtres à café et marc de café, sachets de thé, poussière, cheveux, poils d'animaux, plumes, cendres froides (éteintes depuis au moins 7 jours), plantes d'intérieur.

### LISTE DES MATIÈRES REFUSÉES



Liquides, matières recyclables (verre, plastique, métal), animaux morts, mégots de cigarettes, papier ciré, mouchoirs souillés, plantes infestées d'insectes, styromousse, bouchons de liège, viandes, volailles et poissons crus.



### FRÉQUENCE DE LA COLLECTE

La collecte est effectuée tous les jeudis, à compter de 7h.

### ATTENTION

Ne pas mettre de sacs en plastique dans le bac brun!

Opter pour un sac en papier ou un sac compostable spécialement prévu à cet effet.